



ORDRE* MILITAIRE ET HOSPITALIER DE SAINT-LAZARE DE JÉRUSALEM
sous la protection spirituelle de S.B. le Patriarche Youssef (Joseph) Absi
Patriarche Grec-Catholique Melkite d'Antioche et de tout l'Orient, d'Alexandrie et de Jérusalem
50^{ème} Grand Maître S. E. Don Francisco de Borbón, comte von Hardenberg, GCLJ-J

PRIEURÉ NOTRE-DAME DE FRANCE
Prieur S.E. le comte Pascal Gambirasio d'Asseux, **GCLJ-J**

BREF RAPPEL DES ORIGINES DE L'ORDRE

Prologue

Comme ses trois homologues, l'Ordre de Saint Jean, l'Ordre du Temple et l'Ordre de Notre-Dame des Allemands (Chevaliers Teutoniques), l'Ordre de Saint Lazare est né à Jérusalem, la Ville Sainte par excellence. Tout comme l'Ordre de Saint-Jean et l'Ordre Teutonique, il se militarisa après la Première Croisade ; l'Ordre du Temple, lui, fut conçu en tant qu'Ordre militaire dès sa création. L'Ordre de Saint-Lazare fut contraint à l'exile, comme les autres Ordres, après la chute du port de Saint-Jean d'Acre en 1291 qui vit la disparition du Royaume chrétien de Jérusalem.

L'Ordre de Saint-Lazare prit ses quartiers en France où il était déjà implanté depuis que le roi Louis VII, en 1149, de retour de la Deuxième Croisade, avait amené avec lui des Chevaliers de l'Ordre et leur avait donné le château royal de Boigny (près d'Orléans), qui devint le siège de la Commanderie Magistrale de l'Ordre. C'est à partir de ce Siège Magistral que l'Ordre essaima en Europe.

I - La tradition

I - 1 Léproserie créée à Jérusalem par Jean - יוחנן Yohanan, en hébreu¹ - Hyrcan I^{er} (nom latinisé). Jean Hyrcanus règne sur la Judée de 134 à sa mort en 104 av. J.-C. Il est le deuxième fils de Simon Maccabée et grand prêtre du Temple de Jérusalem à la fin du II^e siècle av. J.-C. Le surnom d'Hyrcan lui viendrait de sa participation à l'expédition d'Antiochos VII jusqu'à la mer Hyrcanienne (l'actuelle mer Caspienne) mais il est aussi possible que la famille de sa mère ait été originaire d'une communauté juive déportée en Hyrcanie à l'époque d'Antiochos IV.

I - 2 Léproserie fondée en 72 après J.C à Jérusalem :

* Ordre International, en France Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

¹ Ce nom est, en l'occurrence, éminemment « parlant » puisqu'il signifie « Dieu a fait Grâce ». Les soins reçus et la guérison éventuelle pouvant être considérés comme une Grâce divine.

Source :

- « *De l'origine et institution des divers Ordres de chevaleries tant ecclesiastiques que prophanes* » par Pierre de Belloy, professeur de droit à Toulouse, conseiller du Roi et son avocat général au Parlement de Toulouse, Paris, 1604, in-12. - 2e édition, Toulouse, 1622, in-1 2.

Cet auteur consacre cinquante pages à l'Ordre de Saint-Lazare, en voici le début :

« Le plus ancien Ordre des chevaliers chrestiens est celuy de la Noble Milice de Saint-Lazare de Jerusalem, Bethleem et Nazareth, tant deca que dela la mer, instituee du temps de saint Jacques, frere de Nostre Seigneur, et Tite Vespasian, au grand palais de la Ville Saincte, l'an 72 de la Nativité de Jésus-Christ, fondé en la reverence des bienheureux saint Lazare de Bethanie et saint Adrian, pour la deffense des Chrestiens persecutes apres la mort de Notre Seigneur Jesus-Christ par les Scribes, Pharisiens, Saduceens et Romains en la Palestine ».

Cependant, cette tradition est bien antérieure à la publication du livre de Pierre de Belloy : dans la première moitié du XIVème siècle, elle était tellement admise que le duc Jean de Normandie, futur roi de France Jean II surnommé le Bon (ce qui signifie à cette époque le brave, le vaillant) - par ailleurs refondateur de l'Ordre de l'Etoile ou Ordre de la Noble Maison en 1351 - s'exprimait sur Saint-Lazare dans les termes suivants :

« Ouye la requeste des religieuses personnes les Mestres et Freres de l'Ordre de la Chevalerie de Saint Ladre de Jerusalem, fondez depuis le temps du noble empereur Vespasian »

Source :

- Ses lettres patentes de 1343 : ceci est publié par Gautier de Sibert dans son ouvrage : *Histoire de l'Ordre Militaire et Hospitalier de Saint-Lazare de Jérusalem*, 1772), d'après une copie collationnée à l'original en 1442 et 1448.

II - Les données historiques

II - 1 Une léproserie existait à Jérusalem sous le pontificat de saint Damase Ier (366-384), fondée vers 370 par une communauté de moines arméniens, dirigée (ou, plus vraisemblablement, inspirée) par saint Basile le Grand, archevêque de Césarée. Celui-ci est considéré comme le fondateur d'une importante léproserie proche de Césarée en Cappadoce (région de l'actuelle Turquie) et aurait donc pu créer cette léproserie à Jérusalem, soit en inciter ou en inspirer la création, d'autant qu'il a rédigé dans ses « *Règles Brèves* » les obligations des moines hospitaliers qui se consacraient au service des malades.

Sources :

- « *Le mémoire des maisons-Dieu de Jérusalem* » adressé à Charlemagne en 801
- Bulle *Inter Assiduas* du pape Pie IV en 1565 publiée dans le « *Code des lois, statuts et règlements des Ordres royaux, militaires et hospitaliers de Saint-Lazare de Jérusalem et de Notre-Dame du Mont-Carmel* », Paris 1753.

II - 2 Il est en outre attesté que depuis 530, à Jérusalem, il existait un hôpital pour soigner les lépreux, tenu par ces moines hospitaliers arméniens déjà établis depuis le Vème siècle à Acre (en Morée - presqu'île du Péloponèse et non Acre en Judée) et Constantinople. La léproserie était située hors des remparts de Jérusalem, entre la tour de Tancrède et la porte Saint-Etienne, considéré comme le lieu où se situait la léproserie bâtie par Jean Hyrcan.

Source : cardinal César Baronius « *Annales Ecclésiastiques* » (T. IX, Lucques, 1741).

II - 3 Avant la première croisade (prise de Jérusalem le 15 juillet 1099) : plusieurs hôpitaux avaient été créés par les chrétiens :

L'hôpital Saint Lazare et la communauté monastique qui l'animait faisaient partie de cet ensemble hospitalier de Jérusalem, précisément dénommé l'Hôpital de Jérusalem : en effet, un deuxième hôpital, Sainte-Marie-Latine, y avait été créé entre 1048-1070 par des marchands italiens (de la côte d'Amalfi) puis, vers 1070-1080, le Bienheureux Frère Gérard, du lignage des comtes de Dabo-Eguisheim (Alsace), avait fondé l'hôpital Saint-Jean l'Aumônier, passé ensuite sous le patronage de saint Jean le Baptiste. C'est le Frère Gérard qui était à la tête de ces hôpitaux lors de la prise de Jérusalem le 15 juillet 1099.

Ainsi, le Frère Gérard est le premier Chef commun à l'Ordre de Saint-Jean (appelé, à partir du XVIème siècle, Ordre de Malte en raison de sa localisation) et à l'Ordre de Saint-Lazare. L'hôpital Saint-Lazare accueillait les lépreux de toutes origines et religions.

II - 4 Les moines hospitaliers arméniens, après avoir observé la règle de saint Basile, durant les premiers siècles de leur activité, suivaient alors la règle de saint Augustin. Ils se trouvaient placés sous la protection spirituelle des Patriarches Grecs Melkites de Jérusalem et se sont constitués en Ordre sous le patronage de saint Lazare.

II - 5 La croix verte (de sinople), initialement de forme grecque, a été choisie comme insigne de l'Ordre de Saint-Lazare vers 1157 par Raymond du Puy, Grand Maître de l'Ordre après avoir été Grand Maître de l'Hôpital Saint-Jean car devenu lépreux ; le vert est, en effet, la couleur traditionnelle attachée aux services hospitaliers (médecine par les plantes), tout en symbolisant la vertu théologale d'Espérance. Dans l'iconographie chrétienne (vitraux, enluminures) la croix de la Passion où le Christ est cloué est très souvent de couleur verte, figurant ainsi le Nouvel Arbre de Vie rappelant ces paroles du Seigneur : « *Je suis la résurrection et la vie* » (Jn XI, 25)

Jean de Lévis, Grand Maître de Saint-Lazare en 1557, qui fut Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, lui donna sa forme actuelle de croix des Béatitudes : pattée à huit pointes. Notons que si la croix pectorale de sinople pommetée d'or (symbolisant les fruits de la Grâce divine) portée par les Chevaliers de Saint-Lazare est bordée d'argent (blanc) ne serait-ce pas, en vérité, parce que Jean de Lévis a voulu la placer sur celle de Saint-Jean : à la fois en mémoire de sa précédente Religion (son ancien Ordre chevaleresque) et pour incarner le lien fraternel entre ces deux Ordres Hospitaliers de Terre Sainte, tous deux placés, aux temps de la Première Croisade, sous l'unique administration - ou Magistère - du Frère Gérard.

II - 6 La très grande ancienneté de l'Ordre de Saint-Lazare de Jérusalem est donc attestée, sans discontinuité ni recréation, depuis ses racines monastiques et hospitalières jusqu'à sa conversion en un Ordre à la fois religieux, militaire et hospitalier dans les années qui suivirent la Deuxième Croisade (1146-1149), ce qui fut confirmé par la Bulle du Pape Alexandre IV « *Cum a Nobis Petitur* », du 11 avril 1254.

II - 7 Louis XIV, qui chérissait particulièrement l'Ordre, écrivit d'ailleurs, en 1672 : « *L'Ordre de Saint-Lazare de Jérusalem est le plus ancien de la chrétienté. Il est fondé pour la défense de la foi, le service des malades et des lépreux* ».

II - 8 Nous invitons à consulter les ouvrages disponibles cités dans la bibliographie pour connaître de manière détaillée cette longue, glorieuse et parfois douloureuse histoire de notre Ordre, tout spécialement

l'ouvrage de Paul Bertrand de La Grassière auquel nous nous sommes référés pour établir ce résumé, mais qui couvre la période des origines jusqu'en 1930 : « *Histoire des Chevaliers Hospitaliers de Saint-Lazare* », Éditions du Chancelier Paris 1932 (il est possible de l'acquérir sous sa forme numérisée) et ceux de Guy Coutant de Saisseval.

Pascal Gambirasio d'Asseux *GCLJ-J/KMLJ*

Prieur